

*La propreté à Jette,
c'est notre affaire
à tous !*



Contact : proprete-netheid@jette.brussels



*Service communal de la Propreté publique
proprete-netheid@jette.brussels*

Imprimé sur du papier recyclé

Edito

Pour contribuer à offrir aux Jettoises et aux Jettois un cadre de vie agréable, la commune de Jette travaille activement à la propreté publique et à la gestion des déchets sur son territoire. Pour ce faire, elle poursuit une démarche à la fois préventive, curative et répressive. Cependant, pour l'aider dans cette mission, il est indispensable que chacun y mette du sien. Cette brochure a pour objectif de rappeler à toutes et tous les règles et usages en vigueur ainsi que les amendes auxquelles les contrevenants s'exposent.

Comme on le sait, la qualité de vie au sein d'une commune dépend en grande partie de l'état de la propreté urbaine. Cette dernière est en effet essentielle pour que puisse se développer le sentiment de sécurité et de bien-être des citoyens, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la commune. C'est pourquoi la Propreté publique est l'une des priorités du Collège communal jettois.

Chaque jour, que ce soit sous la pluie, par grand vent, lorsqu'il neige ou encore sous un soleil de plomb, ce sont pas moins de 25 balayeurs qui arpentent les 54 km de voiries communales pour assurer la propreté de l'espace public jettois et au total 36 agents qui se chargent d'éliminer les dépôts clandestins, de vider les poubelles, de curer les avaloirs, d'effacer les graffitis, de nettoyer les canisites et d'entretenir les parcs et espaces verts de notre commune.

Cependant, malgré cet important dispositif, force est de constater qu'il est nécessaire de fournir toujours plus d'efforts et de développer sans cesse de nouvelles initiatives pour lutter plus efficacement contre la malpropreté.

Cette brochure est l'une de ces initiatives. Elle s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des habitants et se comprend comme un guide accessible à toutes et tous, qui vous aidera à adopter les bonnes pratiques et être ainsi acteur du maintien de la qualité du cadre de vie jettois.



*Le Secrétaire communal
B. Goeders*

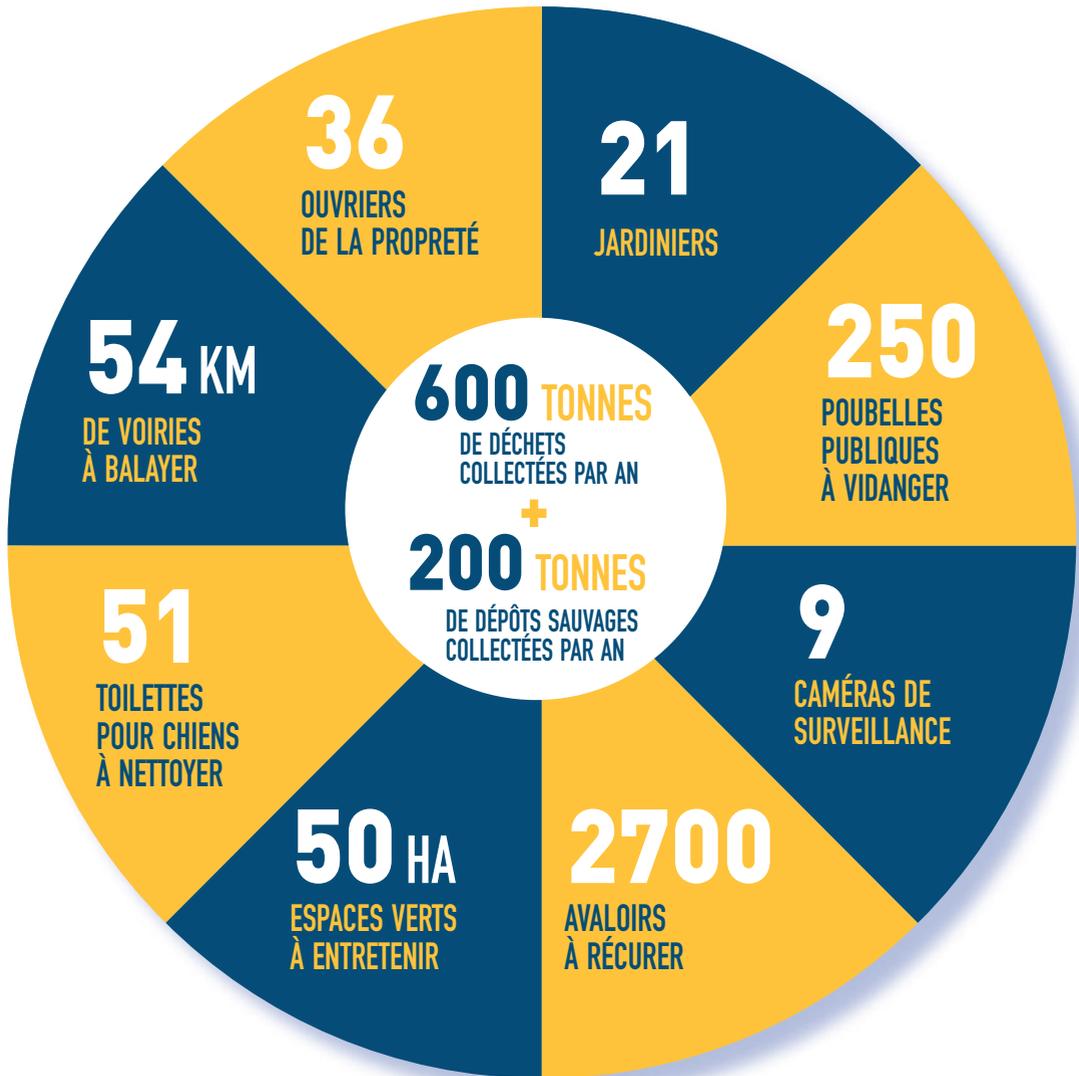


*L'Echevin de la Propreté publique
M. Laarissi*



*La Bourgmestre
C. Vandevivere*

Quelques chiffres



Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers à domicile est organisée par l'Agence Bruxelles-Propreté. Les récoltes se font 2 fois par semaine pour les sacs poubelles blancs et 1 fois par semaine pour les sacs poubelles bleus, jaunes, verts et orange. Pour garder nos rues propres et respecter l'environnement, je trie mes déchets et je respecte les jours de collecte. Petit mémo :

Bleu



- Emballages plastiques :
bouteilles, flacons, barquettes, pots et tubes, sachets...
- Emballages métalliques :
canettes, conserves, couvercles, rapiers, aérosols, bouchons, capsules de café...
- Cartons à boissons

Le tout doit être propre et vide

Jaune



- Papiers et cartons

Le tout doit être propre et sec

Vert



- Déchets de jardin :
feuilles, fleurs et plantes, mauvaises herbes, tonte de pelouse
- Les branchages doivent être liés en fagots et déposés à côté du sac
- Pas de terre, de sable ou de gravier

Orange



- Déchets organiques :
restes de repas, épluchures, sachets de thé, serviettes en papier
- Pas de noyaux, d'os et d'arêtes, de coquilles d'œuf ou de noix
- Conteneurs disponibles sur demande pour éviter que le sac orange ne soit déchiré par les animaux sauvages :
→ proprete-netheid@jette.brussels - 02.423.13.17

Blanc



- Déchets résiduels

1 La collecte des déchets est assortie de certaines obligations (sous peine d'amende)

- **Je sors mes poubelles**
 - la veille de la collecte après 18h
 - le jour même avant le passage du camion
- **Je pose mes poubelles devant ma porte, contre ma façade**
 - pas au pied d'un arbre ou d'un poteau
 - pas sur une piste cyclable ou au coin de la rue
- **Mon sac ne dépasse pas 15 kg**
- **J'emballer les déchets coupants** (ex : verre cassé) pour éviter des coupures aux équipes de collecte
- **En cas d'erreur** (sac non conforme ou dépôts non autorisés), la commune m'avertit avec un autocollant sur mon sac



2 Je retrouve mon calendrier de collectes

- sur www.arp-gan/fr/le-calendrier-de-vos-collectes
- au **0800.981.81** pour obtenir une version papier
- sur « **Recycle** », l'app de Bruxelles-Propreté (disponible en français, néerlandais et anglais)



3 J'utilise l'application « **FIX MY STREET** »

- pour signaler la présence de déchets et de dépôts clandestins sur la voie publique



Parce que leur activité génère d'importantes quantités de déchets en tout genre, les professionnels (entreprises, indépendants, restaurateurs, marchands ambulants, administrations...) ont des obligations spécifiques pour se débarrasser de leurs déchets d'une part et, d'autre part, pour maintenir propre l'espace public aux abords de leur établissement. Ces obligations sont dictées par le Règlement général de police.

Concrètement, en tant que commerçant, restaurateur ou toute autre entreprise :

Fuchsia



- Je suis tenu de souscrire à un contrat spécifique avec une firme privée agréée ou avec l'Agence Bruxelles-Propreté pour l'enlèvement de mes déchets commerciaux
- Comme tout le monde, je trie les détritrus générés par mon activité professionnelle
- Je peux également déposer mes déchets dans les Recyparks de la Région bruxelloise

mais aussi...

- Je mets suffisamment de poubelles et de cendriers, visibles et accessibles, à la disposition de mes clients
- J'enlève les déchets sauvages et je nettoie la proximité immédiate de mon commerce

Déchets spécifiques

Batteries, produits chimiques, médicaments... Certains types de déchets sont dangereux et soumis à un traitement particulier. Ils ne peuvent se mélanger à d'autres déchets et doivent impérativement être déposés aux endroits appropriés.

Là aussi, diverses solutions s'offrent à moi :

Piles et petites batteries



- Proxy Chimik*
- Points de collecte Bebat
- Administration communale
- Service communal des plantations
- Recyparks**

Ampoules



- Points Récupel (www.monampoule.be)
- Recyparks**
- Collectes locales gratuites d'encombrants***

Electro-ménager



- Reprise en magasin
- Points Récupel
- Recyparks**
- Enlèvement à domicile****

Produits ménagers chimiques



- Proxy Chimik*
- Service communal des plantations
- Recyparks**

Médicaments



- Pharmacie

“Je ne verse jamais de déchets et de produits liquides dans les égouts. Je risque de les boucher et de polluer les eaux usées !”

Déchets spécifiques

GSM, ordinateurs et appareils multimédia



- Recyparks**
- Collectes locales gratuites d'encombrants***

Verre plat (vitres, miroirs...)



- Recyparks**
- Collectes locales gratuites d'encombrants***

Frigolite



- Recyparks**
- Collectes locales gratuites d'encombrants***

Collectes Tri Recyclage

1

* Points Proxy Chimik à Jette

- **Pl. Cardinal Mercier (Commissariat de police)**
Le 2^{ème} lundi du mois > de 17h à 17h45
- **Av. Woeste (Eglise Notre-Dame de Lourdes)**
Le 2^{ème} samedi du mois > de 16h à 16h45
- **Av. Liebrecht (J.B. Moyens)**
Le 2^{ème} samedi du mois (mois impair) > de 14h à 14h45
- **Service communal des Plantations (avenue du Laerbeek 120)**
Mardi, jeudi et samedi > de 9h à 12h

Je télécharge le calendrier Proxy Chimik

www.jette.brussels (A votre service - Propreté publique - Vos déchets)

2

** Recyparks

- **Recypark Nord** - Rue du Rupel à 1000 Bruxelles
- **Recypark Sud** - Bd de la Deuxième Armée Britannique à 1190 Forest
- **Extension Sud** - Bd de l'Humanité, 350 à 1190 Forest

3

*** Collectes locales gratuites d'encombrants

- **Plusieurs campagnes par an à Jette**
Plus d'infos dans le Jette info ou sur www.jette.brussels

4

**** Enlèvement à domicile

- **Sur rendez-vous - gratuit jusqu'à 3 m³ - 0800.981.81**

Encombrants

Un encombrant ménager est un déchet qui ne peut être collecté dans un sac poubelle normal en raison de sa nature, de son poids ou de sa dimension. Il peut s'agir d'appareils électroménagers, d'appareils multimédia, de luminaires, de meubles ou d'autres objets... Il est strictement interdit de laisser ces objets dans l'espace public. Chaque année, ce sont plus de 200 tonnes de déchets sauvages qui sont collectées à Jette ! Attention, la commune de Jette a renforcé son dispositif de contrôle et les amendes vont de 350 € à... 62.500 € !

Alors, que faire de mes encombrants ? Bruxelles-Propreté m'offre plusieurs possibilités : les Recyparks, les collectes à domicile et les collectes locales.

Equipements ménagers électriques



- Gros appareils électroménagers :
machine à laver, lave-vaisselle, sèche-linge, hotte, four, cuisinière, réfrigérateur, congélateur...
- Petits appareils électroménagers :
aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, gaufrier, mixer...

Equipements ménagers électroniques



- Appareils multimédia :
ordinateur, tablette, télévision, radio, chaîne hi-fi...

“ Vos objets sont encore en bon état ? Pensez à les recycler ! ”

Encombrants

Luminaires



- Lampadaire, lampe de bureau, lustre, lanterne...

Meubles



- Table, chaise, lit, matelas, sommier, armoire démontée, canapé, fauteuil, mobilier de bureau, commode, mobilier de jardin, parasol...

Autres objets



- Vélo, poussette, landau, planche à repasser, jouet...

**Je dépose
mes
encombrants**

1

Dans un Recypark

- **Recypark Nord** - Rue du Rupel à 1000 Bruxelles
- **Recypark Sud** - Bd de la Deuxième Armée Britannique à 1190 Forest
- **Extension Sud** - Bd de l'Humanité, 350 à 1190 Forest

2

Via le service de collecte des encombrants à domicile

- Sur rendez-vous : gratuit jusqu'à 3 m³/an - 0800/981.81
- Tout m³ supplémentaire est facturé à 27,23 €/m³ TVAC avec une limite de 5m³ maximum
- Les déchets de rénovation et de construction sont toujours payants

3

Lors des collectes locales gratuites

- Plusieurs campagnes par an à Jette
- Plus d'infos dans le Jette info ou sur www.jette.brussels*

Je ne jetterais pas mes mégots chez moi par terre... Je ne les jette donc pas en rue ! Manger, boire, consommer, fumer sur l'espace public... de nombreux usages impliquent de la production de déchets et de la pollution. Il y a donc lieu de jeter chaque déchet dans les endroits appropriés. Les solutions ne sont jamais loin de moi :

Canettes



- Écrase-canettes (4 sur la commune)
- Poubelles publiques

Bouteilles



- Bulles à verre

Mégots



- Cendriers fixés sur les poubelles publiques
- Poubelles publiques
- Mégovotes

Respecter l'autre, c'est aussi entretenir la qualité des trottoirs pour permettre le passage de tous en toute sécurité.

Trottoir



- Je déblaye mon trottoir : neige, feuilles, mauvaises herbes...

Cracher



- Je ne crache pas en rue

Uriner



- Je n'urine pas en rue

Le saviez-vous ?

A l'origine, l'interdiction de cracher par terre a été prise pour éviter la propagation des maladies comme la tuberculose. En effet, les virus se transmettent essentiellement par les sécrétions de la bouche et du nez et peuvent rester présents sur certaines surfaces durant plusieurs jours.

Jette est une commune amie des animaux. Pour qu'il en reste ainsi, je suis certaines règles pour respecter le bien-être de chacun ainsi que la qualité de l'espace public :

Chiens



- J'utilise les canisites et les espaces de liberté pour chiens
- En cas d'accident, je ramasse les déjections en rue
- J'ai toujours 2 sacs à déjection sur moi en cas d'accident
- Je tiens mon chien en laisse

Chats errants, pigeons, renards



- Je ne nourris jamais les animaux sauvages : c'est néfaste pour leur santé et cela attire les rats

Rats



- La commune organise 6 campagnes de dératisation par an
- Des boîtes à rats sont disponibles gratuitement au Centre Technique Communal
(02.423.13.17 – rue Dupré, 113)

Infos Bulles verre vêtements huiles

Les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas ! Pour nombre d'entre eux, différentes filières existent pour les traiter, les recycler et éviter qu'ils ne se retrouvent trop vite à la poubelle.

Bulles à verre



- Verre blanc et coloré dans leur bulle respective

Bulles à vêtements



- Vêtements
 - Maroquinerie
 - Chaussures liées par paire
 - Lingerie
 - Linge de maison
- Propres et en bon état

Oliobox



- Huiles ménagères :
pour friture, fondue ou végétale dans son contenant d'origine ou dans une bouteille en plastique

“Pour réduire ma production de déchets, j'achète mes denrées en vrac ou avec peu d'emballage et j'utilise ma boîte à tartines, mon thermos ou encore un sac réutilisable.”

1



Vêtements

- **Rouf** - chaussée de Wemmel, 37 - 02.426.29.36
- **Rouf Magritte** - rue Dansette, 10 - 02.426.29.36
- **Ligue des Familles** - jette@liguedesfamilles.be - 02.427.22.42
- **Les Petits Riens** - chaussée de Jette, 683 - 02.427.21.08
- **Vestijet** - rue de l'Eglise St. Pierre, 18 - 02.426.87.12

2



Réparation de petits objets, vêtements, électroménagers

- **Repair café**
 - Le 4^{ème} dimanche du mois, de 14 à 16h sur inscription obligatoire : repaircafejette@gmail.com
 - Info sur les dates et les lieux : www.jette.brussels - *Jette info*

3



Meubles

- **Troc** - rue Bonaventure, 51 - 02.476.90.57

4



Livres, BD, revues, ... (en bon état)

- **Hall d'accueil de La Maison communale**
Chaussée de Wemmel, 100 - 02.426.29.36

5



Compost

- **Prime compost**
Info : service Développement durable-Environnement
02.422.31.03 - ddo@jette.brussels
- **Compost de quartier**
Expo, Magritte, Poulet frites (Garcet)
Magnolia, Ecollecto, Humusons-nous
Jardins de Jette, Ongena

La propreté à Jette, c'est notre affaire à tous !

